

Mentorat : 45 000 binômes mentoré/mentor et 15 000 jeunes dans le dispositif...

4-5 minutes

La ministre du Travail, Élisabeth Borne, et le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer ont présenté une communication relative au "plan mentorat", lors du Conseil des ministres, mercredi 27 octobre 2021. Les chiffres sont en augmentation mais encore loin des 100 000 annoncés pour 2021.



Le président de la République a fixé un objectif de 100 000 jeunes suivis par un mentor en 2021. Photo by NeONBRAND on Unsplash

"Au 15 octobre 2021, le nombre total de binômes mentoré/mentor accompagnés par les associations depuis le mois de janvier était de 45 000", indique le compte rendu du Conseil des ministres, mercredi 27 octobre 2021. La ministre du Travail, Élisabeth Borne, et le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer y ont présenté une communication relative au "plan mentorat".

À cela s'ajoutent les résultats des différentes politiques ministérielles ciblées sur l'accès à l'emploi sous la forme de tutorat et d'accompagnement par parrainage comme le dispositif "Parrainage pour l'emploi" qui bénéficie à 15 000 jeunes.

Doté de 30 millions d'euros et mis en œuvre en complément du plan "un jeune, une solution", le dispositif de mentorat prévoit un soutien de l'État aux associations qui proposent de mettre en relation des jeunes âgés de 13 à 25 ans avec des étudiants, salariés ou retraités à même de les conseiller dans le cadre de leur choix d'orientation ou de leur entrée dans la vie professionnelle. Les mentors sont bénévoles.

objectif 100 000 en 2021

Les chiffres des binômes sont appelés à "croître très rapidement", selon la communication interministérielle. Le gouvernement estime en effet, que la rentrée scolaire et universitaire constitue la principale période de recrutement et que les moyens financiers accordés cet été permettent maintenant aux associations de "démultiplier leur action". En outre, une campagne de communication à destination du grand public a commencé fin septembre.

Annoncé le 1er mars 2021 par le Président de la République, le plan "1 jeune, 1 mentor" vise à porter à 100 000 le nombre de jeunes mentorés dès fin 2021 et à 200 000 d'ici fin 2022 ([lire sur AEF info](#)). Pour cette année, cela correspond à un quadruplement (soit passer de 25 000 à 100 000).

deux appels à projets

En 2021, deux appels à projets ont été lancés. Les principaux critères de sélection étaient liés au statut associatif (être d'intérêt général), au respect des principaux critères qualité du label, à la couverture territoriale (avec une priorisation sur la ruralité et les quartiers prioritaires de la politique de la ville), à l'ouverture à tout type de mentorat (court et long) et à la priorité donnée aux jeunes fragilisés par leur situation personnelle, sociale ou géographique.

Le premier appel à projets, finalisé fin mai, a permis de soutenir 22 associations à hauteur de 18,5 millions d'euros au total ([lire sur AEF info](#)). Le second, finalisé en octobre, concerne 33 associations financées à hauteur de 8 millions d'euros ([lire sur AEF info](#)).

3 millions d'euros sont enfin mobilisés pour soutenir le Collectif mentorat, nouvelle tête de réseau associative et interlocuteur opérationnel de l'État, qui est passé en un an de 8 à 34 associations de mentorat membres.

plus de 2 000 jeunes de l'ASE

Adrien Taquet a souhaité que les associations mobilisées pour accompagner les jeunes protégés par l'aide sociale à l'enfance puissent bénéficier de nouveaux financements pour développer le mentorat, selon un communiqué du secrétaire d'État chargé de l'enfance, diffusé le 27 octobre 2021.

En effet, les difficultés que ces jeunes rencontrent se cumulent : absence de soutien matériel et moral de leur famille, pas ou peu de ressources financières, faible niveau de qualification voire difficultés scolaires.

Lors du dernier appel à projets, des initiatives plus spécifiquement dédiées aux jeunes de l'ASE ont été retenues. "Ainsi, plus de 2 000 jeunes de l'ASE seront accompagnés [...] dont près de 1 000 dès cette fin d'année 2021. Au total, plus de 500 000 euros seront ainsi dédiés au mentorat des jeunes de l'aide sociale à l'enfance", souligne le secrétariat d'État.